



6 décembre 2023

Réforme institutionnelle

« *Errare humanum est, sed perseverare diabolicum* »

La France centralisatrice et jacobine se trouve en plein questionnement sur ses institutions et son mode de gouvernance : propos répétés du Président de la République, groupe de travail du Sénat, commission à l'Assemblée nationale, réunions de Saint-Denis, mission confiée à Éric Woerth, mission Vautrin-Ravignon... Il y aurait donc un problème ? En parler, toujours et encore depuis des décennies. Et ne jamais prendre véritablement le problème à bras le corps. La France est régulièrement tentée par plus de démocratie, locale notamment, mais s'en effraie très vite au moment d'entreprendre. Aussi, la vraie réforme décentralisatrice et girondine n'a jamais été réalisée. A-t-elle seulement été pensée ? Pourtant le système actuel accumule tant de travers que ne pas vouloir le réformer relèverait de l'obstination à persévérer dans l'erreur.

De quelques travers et records du système

Relevons les principales caractéristiques du système français, c'est-à-dire du centralisme et du jacobinisme, qui souvent sont autant de travers qui lui sont inhérents ou produits et/ou renforcés par lui :

- un républicanisme dans lequel l'État et la nation, la nationalité et la citoyenneté, la forme de gouvernement et la manière de gouverner sont confondus¹.
- une verticalité du pouvoir qui donc s'exerce de haut en bas vers les individus ou les collectivités que certains ne manquent de dénoncer comme relevant d'une démocratie autoritaire².
- un exécutif très fort et un parlement très faible.
- un État obèse et une administration hypertrophiée qui occupent une place tout à fait anormale dans la société.
- une haute administration qui non seulement exerce une grande emprise sur la politique, comme sur l'économie, mais qui fonctionne dans l'entre soi et donc dans la mise à distance d'autres acteurs et d'autres savoirs.
- un monde politico-médiatique où sévit une forme de pensée unique qui donc ne se confronte pas aux idées et aux cultures autres, qui vit dans le confort des idées et des cultures majoritaires et qui exerce une domination idéologique.
- une monarchie républicaine qui au fond n'est véritablement ni tout à fait monarchique ni tout à fait républicaine ou quand le défaut de l'un annihile l'avantage de l'autre.
- un cadre régional bien plus étendu que dans les autres démocraties, notamment européennes où il est généralement limité à la Défense, la Diplomatie, la Monnaie et à l'Intérieur.
- un corps préfectoral habillé en gouverneur et un corps de recteurs qui mettent en œuvre des politiques de l'État qui ailleurs sont du ressort des Collectivités territoriales.

¹ Il y a des Républiques qui ne sont pas des démocraties et de Démocraties qui ne sont pas de républiques.

² « La France a inventé la démocratie autoritaire » Pascal Ory, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris Panthéon-Sorbonne, Académicien.

- un millefeuille administratif (communes, groupements de communes, syndicats mixtes, départements, régions, État...), qui est un total embrouillamini qui génère gaspillages financiers, gâchis d'énergie et qui nuit à la transparence démocratique.
- un parisianisme prégnant. Chaque année, le ministère de la Culture dépense 139 euros par Francilien contre... 15 pour l'habitant d'une autre région, un rapport de 1 à 9 au profit de l'Île-de-France ! Ce parisianisme est non seulement structurel, il prétend donner le ton³.
- une méritocratie bloquée qui se traduit par un renforcement de castes sociales.
- un immobilisme social dans le pays de l'égalitarisme idéologique, ainsi faut-il 6 générations pour qu'un descendant d'une famille modeste approche du revenu médian du pays, alors que ce chiffre est de 4,5 en moyenne dans l'OCDE. L'ascenseur social y est donc particulièrement lent⁴.
- un système éducatif en panne, marqué évidemment par un centralisme paralysant, mais aussi par une logique bureaucratique, une organisation figée et dysfonctionnelle.
- une instabilité institutionnelle qui de réforme en contre-réforme, de décentralisation en recentralisation se traduit en réalité par l'immobilisme.
- une inflation normative qui atteint son paroxysme. Quelque 120 000 articles législatifs ou réglementaires de plus en deux décennies ! De tous les grands pays développés, la France bat là aussi des records avec à la clé un coût financier certain et un frein majeur à l'initiative⁵.
- une culture politique qui est bien trop marquée par l'approche « gagnant-perdant », qui donc ne favorise pas le compromis, dans laquelle la défiance reste très réelle, et qui finit par installer sentiment collectif d'impuissance et de stagnation et leurs corollaires, le désenchantement, l'abstentionnisme et le populisme.
- une société fracturée marquée par l'archipélisation et un déclin de socialité, c'est-à-dire par une régression du vouloir être et agir ensemble au profit du repli sur soi et/ou de familles ou tribus non connectées les unes aux autres⁶.
- des régions qui ne sont que des dispositifs institutionnels et non des outils de reconnaissance culturelle ou historique.
- le mépris des identités régionales qui à vrai dire est une maltraitance et un vrai gâchis...

Ajoutons que le centralisme et le jacobinisme contribuent amplement au fait que la France a le niveau de dépenses publiques par rapport au PIB le plus élevé de l'OCDE, sans pour autant que cela se traduise par un niveau de bien-être collectif inégalé. La France tient aussi des records au niveau de la dette publique brute, des prélèvements obligatoires et du déficit public⁷. Le constat est là et suscite des débats politiques et médiatiques sans fin. Comme souvent en France, le diagnostic passionne autant que les remèdes laissent indifférents. Le « mal français » est connu, passons enfin à penser un autre modèle et à le réaliser, celui d'une France décentralisatrice et girondine. L'ICA a fait et fera encore des propositions dans ce sens.

Pierre Klein, président
www.ica.alsace
president@ica.alsace

3 L'Express du 11/06/2019.

4 Le Point 2558 du 11/09/2021.

5 Ce n'est pas d'hier. La chose revient régulièrement sur le tapis. Ainsi par le président François Hollande en 2013 qui évoquait l'urgence et l'enjeu d'un « choc de simplification ». De son côté le président Emmanuel Macron, après avoir parlé de décomplexification, préconise maintenant plus de simplification et son Premier ministre à son tour en 2021 un « choc » de simplification. Qu'on se le dise !

⁶ Non sans une surcompensation dans l'hédonisme et dans de nouvelles religiosités et croyances parallèles.

⁷ Dépenses publiques (58,2 % du PIB), dette publique (112,5 % du PIB), déficit public (4,7 % du PIB), prélèvements obligatoires (45,4 % du PIB). Comparativement, à la fin de l'exercice 2022, la Suisse, pays confédéral, affichait en 2022 une dette de 120 milliards de francs, qui représentait 15,6 % du PIB. En République fédérale d'Allemagne, elle s'élevait début 2023 à 2 406,6 milliards, soit à 65,9 % du PIB.